

ça précarise la famille tout entière lors des périodes de chômage, comme celle à laquelle nous sommes confrontés actuellement, parce que ça pénalise la prévoyance professionnelle des femmes et hypothèque leur revenu lors de la retraite. Vous l'avez compris, notre groupe a bien discuté de cette motion et reste partagé entre les conséquences de la motion présentée ci-dessus et le souci d'aider les familles dont les mères ne peuvent ou ne peuvent pas travailler.

Ganioz Xavier (PS/SP, FV). Une très brève intervention à titre personnel. Je fais le constat que lors de cette session, c'est la deuxième reprise d'un instrument parlementaire que le député Collomb nous propose soit disant dans l'intérêt de tous et toutes. Or, concernant la fiscalité des véhicules que nous avons traitée hier, c'est très clairement uniquement les transporteurs routiers qui étaient mis en avant. Aujourd'hui, il oublie les familles monoparentales, ce qui n'est pas acceptable. Pour ce simple motif, pour le simple fait que ce type d'argument se révèle fallacieux, je me déterminerai contre la motion.

Collomb Eric (PDC/CVP, BR). Je dirai à mon collègue Ganioz qu'il n'a, je pense, pas très bien lu la motion de hier puisqu'on ne parlait que des véhicules automobiles et pas de poids lourds. Dans mon entreprise on roule avec des centaines de véhicules, mais que des poids lourds et la motion de hier ne concernait absolument pas mon entreprise, je tiens à le préciser pour information.

Lässer Claude, Directeur des finances. Compte tenu de l'heure, je serai court. Le député Collomb a évoqué la natalité, j'avais cru comprendre que les derniers chiffres statistiques démontraient qu'en Suisse la natalité, et particulièrement dans le canton de Fribourg, était plutôt à la hausse qu'à la baisse. D'autre part, l'esprit de «un enfant, une fiscalité» a quand même été appliqué dans notre canton avec la nouvelle allocation cantonale de maternité par exemple et je crois que c'est plutôt dans ce sens-là qu'il faut aller. M. le Député Butty critique le Conseil d'Etat avec des considérations sur le taux de présence au foyer, excusez-moi, ce n'est pas nous qui avons inventé cette notion. Ce sont les motionnaires puisqu'ils distinguent toute une série de gradation dans ce taux de présence et bonjour les dégâts, bonjour Big Brother, s'il faut commencer à définir et à déterminer ce taux de présence. D'autres intervenants l'ont dit, ce taux peut varier chaque mois. D'autre part, d'une façon générale, j'aimerais rappeler que l'acceptation de cette motion, qui en principe a pour objectif d'éliminer une inégalité, en fait, en crée beaucoup plus parce qu'il y a toute une série de contribuables qui seraient totalement exclus de cette possibilité. Avec ces considérations et celles qui sont mentionnées dans notre réponse, je vous invite à refuser cette motion.

– Au vote, la prise en considération de cette motion est refusée par 50 voix contre 29. Il y a 9 abstentions.

Ont voté oui:

Andrey (GR, PDC/CVP), Bapst (SE, PDC/CVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Bulliard (SE,

PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Deschenaux (GL, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Genoud (VE, UDC/SVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Menoud Y. (GR, PDC/CVP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Vez (FV, PDC/CVP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP).
Total: 29.

Ont voté non:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Corminboeuf (BR, PS/SP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Emonet (VE, PS/SP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Ganioz (FV, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Girard (GR, PS/SP), Gobet (GR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lehner (GL, PS/SP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Neuhaus (SE, PDC/CVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schneider (LA, PS/SP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Wicht (SC, PLR/FDP). Total: 50.

Se sont abstenus:

Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP).
Total: 9.

– Cet objet est ainsi liquidé.

Elections judiciaires

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

Un-e assesseur-e auprès du Tribunal pénal des mineurs

1^{er} tour

Bulletins distribués: 100; rentrés: 98; blancs: 3; nul: 0; valables: 95; majorité absolue: 48.

Ont obtenu des voix M^{mes} et MM. Gisèle Cotting Morf: 33; Fabienne Bapst: 27; François Miche: 9; Bernard Bosson: 8; Annie Matthey: 5; Pierre Deschenaux: 4; Joëlle Baubois: 3; Claude Rey: 2; Sylvie Gachet: 1; Valérie Porchet: 1; Christine Sciboz: 1; Mary-Claude Wenker: 1.

2^e tour

Bulletins distribués: 96; rentrés: 94; blancs: 3; nul: 0; valables: 91; majorité absolue: 46.

Ont obtenu des voix M^{mes} et MM. Fabienne Bapst: 39; Gisèle Cotting Morf: 23; Bernard Bosson: 11; Pierre Deschenaux: 7; François Miche: 7; Annie Matthey: 2; Claude Rey: 1; Mary-Claude Wenker: 1.

3^e tour

Bulletins distribués: 96; rentrés: 91; blancs: 4; nul: 0; valables: 87; majorité absolue: 44.

Ont obtenu des voix M^{mes} et MM. Fabienne Bapst: 39; Gisèle Cotting Morf: 30; Bernard Bosson: 14; Pierre Deschenaux: 2; Annie Matthey: 2.

4^e tour

Bulletins distribués: 99; rentrés: 98; blanc: 1; nul: 0; valables: 97; majorité absolue: 49.

Ont obtenu des voix M^{mes} et M. Fabienne Bapst: 48; Gisèle Cotting Morf: 46; Bernard Bosson: 3.

5^e tour

Bulletins distribués: 101; rentrés: 101; blanc: 1; nul: 0; valables: 100; majorité absolue: 51.

Est élue pour une durée indéterminée M^{me} Gisèle Cotting Morf par 51 voix.

A obtenu des voix M^{me} Fabienne Bapst: 49.

Un-e assesseur-e suppléant-e auprès de la Commission de surveillance en matière de privation de liberté à des fins d'assistance

Bulletins distribués: 99; rentrés: 97; blancs: 9; nul: 1; valables: 87; majorité absolue: 44.

Est élue pour une durée indéterminée M^{me} Anya Hitz Mourad par 76 voix.

Ont obtenu des voix M^{me} et M. Sylviane Beraud: 6 et Gilbert Roux: 5.

- La séance est levée à 12 h 15.

La Présidente:

Yvonne Stempf-Horner

Les Secrétaires:

Mireille HAYOZ, *secrétaire générale*

Benoît MORIER-GENOUD, *secrétaire parlementaire*